

Assemblée générale EXTRAORDINAIRE
Assemblée générale ORDINAIRE
Samedi 23 octobre 2021
Au Stade Saint Symphorien à LONGEVILLE les METZ
PROCES VERBAL

CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES à l'AG extraordinaire et à l'AG ordinaire DMF du 23/10/2021

AMANVILLERS RS – AMNEVILLE BEACH – ANCY S/MOSELLE JS – ANGEVILLERS FC – ANZELING AS – ARGANCY US – ARRIANCE US – ARS LAQUENEXY JS – ARS/MOSELLE FC – AUDUN JS – AUGNY CS – AUMETZ US – AVENIR 89 – AVRICOURT MOUSSEY ES – AY S/MOSELLE AS – BAERENTHAL SR – BAMBIDERSTROFF US – BAN ST MARTIN US – BASSE HAM ASC – BECHY ES – BENESTROFF US – BERTRANGE TS – BETTBORN HELLERING – BISCHWALD JS – BITCHE FC – BLIESBRUCK AS – BOULAY CA – BOUSSE JS – BOUZONVILLE CO – BROUDERDORFF US – BROUVILLER AS – BUHL US – BURE BOULANGE EF – CAPPEL US – CARLING FC – CATTENOM US – CHATEAU SALIN FC – CHATEL CONQUISTADORES – CHEMINOT FR – COCHEREN – COUME FC – COURCELLE CHAUSSY – COUCELLE NIED ES – CREUTZWALD 03 SR – CUVRY EXCELSIOR – DANNE 4 VENTS AS – DANNELBOURG FC – DELME SOLGNE EF – DEVANT LES PONTS FC – DIEFENBACH PUTT.FC – DIEUZE – DOLVING ASC – EBLANGE FC – ELAN KOBHEEN – ENCHENBERG SF – ENNERY JSO – ENTRANGE AS – ETOILE SF – FALCK AS – FAMECK ES – FARSCHVILLER FC – FAULQUEMONT C.ES – FILSTROFF US – FLETRANGE S.A. – FLEURY FC – FLORANGE US – FOLPERSVILLER CS – FOLSCHVILLER FC – FONTOY US – FRANCAITROFF FC – FREYMING FC – FRIBOURG AS – FROIDCUL US – GANDRANGE ES – GARCHE ES – GARREBOURG ES – GOSELMING SR – GRAVELOTTE VERNEVILLE – GROS REDERCHING ES – GRPT JEUNES HBH – GRUNDEVILLER AS – GUENANGE FC – GUENTRANGE US – GUERTING AS – HAGONDANGE FC – HAMBACH FC – HAUCONCOURT AS – HAUT PLATEAU MESSIN – HAYANGE FC – HAYANGEAIS EF – HELLIMER AS – HELSTROFF MACKER JS – HEMING FC – HENRIDORFF AS – HETTANGE GDE FC – HILBESHEIM SS – HILSPRICH US – HOCHWALD FC – HOLVING US – HOMMERT FC – HUNDLING US – ILLANGE US – IPPLING SO – KALHAUSEN AS – KAPPELKINGER AS – KERBACH AS – KONACKER AS – LA MAXE RS – LANGATTE SR – LE VAL GUEBLANGE AS – LES COTEAUX AS – L'HOPITAL FC – LIXING LANING 95 ES – LIXING ROUHLING AS – LOMMERANGE AS – LONGEVILLE ST AVOLD FC – LORQUIN – LORRY PLAPPEVILLE FC – LOUDREFING CS – MACHEREN ES – MAGNY RS – MAIZIERES ES – MALROY AS – MANOM JS – MARANGE ES – MARIEULLES VEZON FEP – MARLY SC – MARSAL ES – MARSPICH US – METZ ACLI – METZ APM FC – METZ ATHLETIC FOOT – METZ BOCANDE – METZ CADM – METZ ES – METZ ESAP – METZ FC – METZ GRANGE AUX BOIS – METZ JEUNESSE – METZERVISSE AG – METZING FC – MITTELBRONN O – MONDELANGE FC – MONTBRONN AS – MONTIGNY LES METZ AS – MONTOIS FC – MONTOY FLANVILLE FC – MORHANGE AS – MORSBACH US – MOSELLE EST – MOULINS LES METZ SC – MOUTERHOUSE AS – NEBING – NEUFCHIEF AS – NEUFGRANGE SILTZHEIM – NEUNKIRCH AS – NOUSSEVILLER US – NOVEANT FC – OETING ASC – OEUTRANGE AS – OMMERAY FR – ORMERSVILLER ES – OTTANGE RS – OUDRENNE US – PANGE FC – PAYS BITCHE 2020 – PELTRE AS – PETITE ROSSELLE – PHILIPPSBOURG CS – PIERREVILLERS FC – PLANTIERES UL – PORCELETTE FC – PUTTELANGE AUX LACS FC – RANGUEVAUX US – RECH LES SARRALBE AS – RECHICOURT AS – REDING AS – REMELFING US – REMELING ESR – REMERING HARGARTEN – REMILLY JA – RETONFEY FC – RETTEL JS – RICHEMONT ES – ROMBAS US – ROTH US – SARREBOURG FC – SARREGUEMINES FC – SCHAEFERHOF DABO AS – SCHWERDORFF AS – SCY CHAZELLES AS – SEREMANGE RS – SOETRICH AS – SOUCHT US – ST AVOLD WENHECK JS – ST JEAN ROHRBACH US – ST JULIEN METZ AS – ST LOUIS LUTZELBOURG US – ST NICOLAS AS – ST QUIRIN FC – STE BARBE SM AS – STIRING VERRERIE FC – ROUHLING US – RUSSANGE US – SARRALBE FC – SARRALTROFF SR – TALANGE AS – TETING SUR NIED AS – THIONVILLE LUSITANOS – TREMERY FC – VIC S/SEILLE SC – VIGY US – VILLING ES – VOELFLING FC – VOLMERANGE BOULAY – VOLMERANGE MINES CS – VOLSTROFF AS – VOSGES DU NORD 2010 – VOYER US – WALDHOUSE FC – TROISFONTAINES FC – UCKANGE USAG – VANTOUX LA LYRE – VDF ACADEMY – VECKRING FC – VERGAVILLE JF – VERNY LOUVIGNY FC – VEYMERANGE CS – VIBERSVILLER –

WALDWEISTROFF US – WALSCHEID LA MONT. – WELFERDING AS – WIES WOELF ES – WITTRING CS – WOIPPY ES – WOIPPY FC – WOUSTVILLER US – YUTZ FC – ZETTING AS – ZORN ACADEMIE.

MEMBRES DU CD PRESENTS

ARANDA Julien – BARTHEL Christelle – CASANOVA Dominique - DELLA MEA Roberto – DOUSEN Ali — GAERTNER Patrice – GIULIANI David – GOTTE Michel – GUESMIA Jamel – HESSE Patrick - HOCQUAUX Christian – HURAUULT Olivier – KIHLE Patrice – KLEIN Renée – KOENIG Hervé – LACOUR Christian – LAGRANGE Roger – MERULLA Vincent – MICHALSKI Edmond – PAUL Dominique – SARTORI Anthony – SOLLNER Christophe - TAESCH Pierre – THIRIAT Bernard – VIGNERON Henri – WIRIG Michel -

MEMBRES COMMISSIONS PRESENTS

AIT BASSOU Lahoucine – BALLIET Rodolphe – BARRAT Patrice – BECK Jean – BECKER René – BENOUADAH Mohamed – BLECHSCHMIDT Pierre – CAMPISI Frédéric – CLEMENT Michel – COMINOTTO René – COMUNELLO Katia – DE AMICIS Laurent – DEMANGE Jonathan – DETTWILLER Daniel - FERRARI Aurélien – GACHET Dominique – GRANDHOMME Maurice – GUEBLEZ Didier – HAUDRY Philippe — HOHLFELD Mathieu HUBERT Christian – HUMBERT Jean Louis – ILLY Joel – JAGODZINSKI Denis – KLEIN Armand – KRAEMER Jean Claude – KRIEG Patrick – LE ROUZIC Yann – LEFEVRE Alain – LEIDIG Armand – LEITE Carlos – LEONARD Jean Gabriel – LITTNER Hubert – LOHMANN Lucien – LOPEZ René – MAILLIER Romain – MAZEAU Serge – MICHALSKI Amandine – MICHEL Christophe – MICHEL Robert – MULLER Germain – PETTE André – PICO Angel – PIERSON Caroline – PORTE Yves – SCHAEFER Christian – SCHAEFER Jean Marie – SCHMITT Gilbert – SCHNEIDER Pierre – SEIBEL Walter – SONRIER Fabrice – TARALL Ginette – TERRAK Antoine– VIEIRA DOS MILAGRES Anthony – WEBER Christian – WELSCHER Jean Pierre – WERNET Eric – WERNET MICHALSKI Aurélie – WICKER Sébastien – ZIEGLER Marlyse.

MEMBRES DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE PRESENTS

GALLORO Vincent - KLAM Kevin – NAUDIN Pascale – SALING Emmanuel – VAUDCHAMP Vincent - LAURENT Tom – LALLOUETTE Arthur – PHILIPP Mattéo

Assemblée générale EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire > Christophe SOLLNER

Enfin une AG en présentiel !

Christophe SOLLNER, Président du District exprime en préambule son très grand plaisir de se retrouver en présentiel et souligne les exceptionnelles conditions d'accueil de cette assemblée générale dans la nouvelle tribune du stade Saint Symphorien sis sur la commune de Longeville les Metz. Il en remercie chaleureusement pour leur accueil Monsieur le Maire de LONGEVILLE les METZ, car le stade St Symphorien est bâti sur le territoire de cette commune, Bernard SERIN et Pierre GILLET, sans oublier Yann KAYSEN, FC Metz Stadium manager, organisateur de la manifestation et prêt à fournir tous ceux qui souhaiteraient organiser des séminaires d'entreprises dans ces lieux.

Avant de céder la parole à Manuel BROCARD, premier magistrat de la commune et à Pierre GILLET représentant le FC METZ, le Président du District annonce le programme de cette matinée de retrouvailles en soulignant que l'assemblée générale peut être qualifiée de « traditionnelle », fondée sur le bénévolat et la reconnaissance auprès de plusieurs grands serveurs du football mosellan qui vont se voir remettre une distinction au cours de l'Assemblée Générale.

Monsieur Manuel BROCARD, nouveau maire de la commune de Longeville les Metz, exprime sa grande satisfaction et sa fierté d'accueillir les membres de l'assemblée générale dans la nouvelle tribune du FC METZ et souhaite à chacun une excellente réunion de travail.

Pierre GILLET, Président de l'Association FC METZ excuse le Président Bernard SERIN retenu par d'autres obligations et exprime sa satisfaction et sa fierté d'accueillir les représentants des clubs mosellans dans de bonnes conditions au cœur d'un projet innovant, rappelant que ces derniers furent les premiers à découvrir la tribune, avant l'inauguration officielle, à l'occasion de la remise de diverses dotations lors de la cérémonie du 1 juillet dernier.

Cette tribune représente le symbole du FC METZ de demain. Aussi, faut-il parler dorénavant de Groupe FC METZ qui accueille également des événements, de la restauration, sans oublier les entités satellites de DAKAR et SERAING. Il s'agit de faire vivre cet espace la semaine au-delà du jour de match en donnant du plaisir aux gens, de regarder du Football en appliquant un modèle économique... sans oublier le nouveau Centre d'entraînement de Frescaty.

La relation entre le DMF et le FC Metz est historique, très importante, voire unique dans le monde du Football professionnel français.

Le FC Metz accompagne le DMF et ce binôme doit rester parfait !

2. Intervention d'Armel CHABANE, représentant du Président du Conseil départemental de la Moselle

Monsieur CHABANE excuse le Président Patrick WEITEN retenu par d'autres obligations et salue les représentants des différentes instances, exprimant sa joie d'être présent au cœur des participants de l'Assemblée Générale au sein de cette nouvelle tribune du FC Metz, club phare et vitrine pour le département.

Monsieur CHABANE souligne que le football est un sport structurant pour la Moselle, parlant en qualité de premier magistrat d'une commune mosellane. C'est la passion qui rassemble les concitoyens. Il souligne également la participation du conseil départemental à hauteur de 800000€ pour le sport mosellan et que les Jeux Olympiques de 2024 doivent être l'occasion de mettre en exergue les valeurs sportives en général.

Il termine son intervention en souhaitant une belle saison à toutes et à tous.

3. Modifications des statuts du DISTRICT MOSELLAN de FOOTBALL > Henri VIGNERON

« Durant les périodes de confinement, les restrictions apportées au rassemblement et déplacement auront eu un mérite, celui de découvrir la visioconférence. En un temps record, chacun s'est approprié un outil simple d'utilisation, pratique, qui a permis des échanges fructueux autant qu'indispensables à la marche des instances.

L'outil qui ne remplace en rien la proximité, la convivialité, a cependant permis la tenue des assemblées générales en 2020 dans le cadre juridique de de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 prorogé par le décret n° 2020-925 du 29 juillet 2020.

La FFF via son Assemblée Fédérale du 6 mars 2021 a complété un vide juridique de ses règlements de manière à donner la possibilité à toutes ses instances, ligues et districts de tenir des Assemblées Générales dématérialisées une fois ordonnances et décrets exceptionnels rendus caduques.

Le District Mosellan est donc amené à modifier ses Statuts afin de les conformer aux statuts-types proposés par la FFF et de définir les conditions de représentation des clubs lors d'une AG dématérialisée.

Par exception à l'article 12.3 des présents statuts, (qui précise que les conditions de représentation d'un club aux AG tenues en présentiel) le fait de donner pouvoir à un autre club est interdit lors d'une A.G. dématérialisée, mais il reste néanmoins possible au Président du club de donner mandat à tout licencié de son club afin qu'il le représente.

Ainsi, « **Dans le cas d'une Assemblée Générale dématérialisée, la participation des membres a valeur de présence et un système de vote en ligne est mis en place** »

12.3 Représentants des Clubs. Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts. Le représentant direct du Club est le Président dudit Club ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président. Le représentant d'un Club peut représenter au maximum trois (3) Clubs y compris le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente. Le représentant d'un Club doit obligatoirement être présent ou représenté. A défaut, le club peut être frappé d'une amende dont le montant, qui ne peut être inférieur à 38 euros, est précisé au statut financier. »

Le texte est adopté par l'Assemblée Générale

Assemblée générale ORDINAIRE

1. Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire > Christophe SOLLNER

Conformément à la loi sur le sport et aux statuts du District, le Président Christophe SOLLNER déclare ouverte l'Assemblée Générale ordinaire 2021 du District Mosellan de Football et en préambule, rappelle que l'AG extraordinaire qui s'est déroulée en amont a permis de valider certaines modifications des statuts imposées par la FFF et souhaite la bienvenue à toutes et à tous à savoir :

Messieurs les élus,

Monsieur le Président de la LGEF

Mesdames et Messieurs les Présidentes, Présidents et délégués des clubs mosellans,

Messieurs les membres du Comité directeur de la Ligue,

Madame et Messieurs les membres du Comité de Direction du district.

Madame et Messieurs les Présidents et membres de commissions, le personnel technique et administratif du district,

Très chers invités et amis sportifs,

Le Président remercie les participants de leur présence fidèle ainsi que de l'intérêt porté au District Mosellan et à son fonctionnement.

C'est pour chaque membre du Comité de Direction, un signe de soutien et d'encouragement à poursuivre les efforts et aller toujours plus de l'avant, pour chaque permanent technique et administratif un signe de reconnaissance d'un travail bien fait au service des clubs et de la jeunesse.

En ces temps difficiles et particulièrement tristes pour de nombreuses familles, frappées par la perte cruelle d'un des leurs, à ceux et celles qui sont encore confrontés aux délicates et douloureuses épreuves de la maladie, il se fait l'interprète de la grande famille du football mosellan pour leur exprimer une profonde et bien sincère sympathie et les assurer du soutien en leur souhaitant du courage, car il faut espérer en des lendemains meilleurs et plus joyeux pour chacune d'elle.

En hommage à tous ceux et celles qui nous ont quittés depuis notre dernière assemblée, Christophe SOLLNER invite les membres de l'Assemblée Générale à se recueillir et observer une minute de silence en leur mémoire.

C'est avec un vif plaisir, que le Président salue les personnalités, les invités, les fidèles sympathisants et amis qui ont bien voulu honorer l'Assemblée Générale de leur présence et consacrer de leur précieux temps à ses travaux :

- Monsieur Manuel BROCARD, maire de Longeville les Metz et son adjointe aux sports Madame Rose HEISSERER
- Monsieur Albert GEMMICH, président de la LGEF
- Monsieur Michel SPINDLER, secrétaire Général de la LGEF
- Monsieur René LOPEZ, président d'honneur de la LGEF, ancien Président éminent du DMF,
- Monsieur Pierre GILLET, président de l'Association FC Metz et le directeur du Centre de Formation, Monsieur Sébastien MUET
- Monsieur Gauthier LEGGERI, trésorier du District de Meurthe et Moselle représentant le président Yann LEROY
- Monsieur Saïd OULD YAYA, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, représentant Madame Martine ARTZ, Directrice départementale de la Cohésion Sociale, excusée.
- Monsieur Belkhir BELHADDAD, député de la Moselle
- Monsieur Thierry HORY, Conseiller régional, représentant le président Monsieur Jean ROTTNER
- Monsieur Armel CHABANE, vice-président du Conseil Départemental de la Moselle, délégué aux Sports
- Monsieur Bernard DESUMER, Président d'honneur et membre fondateur du District Mosellan de football
- Monsieur Richard HAFFNER, ancien membre du CD
- Monsieur Frédéric TRAPP, Commissaire aux comptes, de la société SOLOGEST.
- Monsieur Pascal TERRIER, SOFICO France, société fiduciaire d'expertise comptable implantée à ROMBAS
- Monsieur Eric WERNET, président départemental de l'UNAF
- Mesdames et Messieurs les membres du Comité de direction et de nos commissions ainsi que Emmanuel SALING et le personnel du district, administratif et technique.
- Nos amis Toto JUNG, René COMINOTTO et Robert MICHEL

Il remercie également le représentant de la presse « Le Républicain Lorrain » et s'excuse auprès de celles et ceux qu'il aurait pu oublier bien involontairement de citer.

Le Président se doit d'excuser de nombreuses personnalités retenues par leurs obligations, notamment des invités habituels à nos assemblées, en particulier :

- Monsieur Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental de la Moselle
- Monsieur Bernard SERIN, Président FC Metz, Madame Héléne SCHRUB, Directrice générale du groupe FC METZ
- Monsieur Louis ECKLY, membre d'honneur du DMF
- Mes collègues Présidents de District, Bruno HERBST (Vosges), René MOLLE (Marne), André GUY (Ardennes), Patrick LEIRITZ (Haute Marne), Michel AUCOURT (Alsace) Philippe PAULET (Aube) Daniel FAY (Meuse) et Yann LEROY (Meurthe et Moselle)
- Monsieur Olivier STUDER, directeur général de la LGEF, Monsieur Frédéric VARAIS, directeur administratif de la LGEF et Monsieur Patrice GRETHEN
- Monsieur Alex STAUB, membre fondateur du DMF et ancien trésorier.
- Madame Agnès RAFFIN, Présidente du CDOS
- Madame Françoise BATAILLON-DAL ZUFFO, directrice du service des sports du Conseil Départemental de la Moselle,
- Monsieur Laurent TOUVET, préfet de la Moselle
- Monsieur Carlo MOLINARI, V/Président SAOS
- Notre ami et ancien collègue du CD, Jacques LESBACHES

2. Allocution de M le maire de Longeville-lès-Metz > Manuel BROCARD

Monsieur Manuel BROCARD, nouveau maire de la commune de Longeville les Metz, exprime sa grande satisfaction et sa fierté d'accueillir les membres de l'assemblée générale dans la nouvelle tribune du FC METZ et souhaite à chacun une excellente réunion de travail.

3. Allocution du représentant du FC METZ > Pierre GILLET

Pierre GILLET, Président de l'Association FC METZ excuse le Président Bernard SERIN retenu par d'autres obligations et exprime sa satisfaction et sa fierté d'accueillir les représentants des clubs mosellans dans de bonnes conditions au cœur d'un projet innovant, rappelant que ces derniers furent les premiers à découvrir la tribune, avant l'inauguration officielle, à l'occasion de la remise de diverses dotations lors de la cérémonie du 1 juillet dernier.

Cette tribune représente le symbole du FC METZ de demain. Aussi, faut-il parler dorénavant de Groupe FC METZ qui accueille également des évènements, de la restauration, sans oublier les entités satellites de DAKAR et SERAING. Il s'agit de faire vivre cet espace la semaine au-delà du jour de match en donnant du plaisir aux gens, de regarder du Football en appliquant un modèle économique... sans oublier le nouveau centre d'entraînement de Frescaty.

La relation entre le DMF et le FC Metz est historique, très importante, voire unique dans le monde du Football professionnel français.

Le FC Metz accompagne le DMF et ce binôme doit rester parfait !

4. Allocution du président du District Mosellan de Football > Christophe SOLLNER

Un remerciement appuyé est adressé à tous les membres du Comité de Direction et des commissions mais également à l'ensemble du personnel du DMF sous la Direction d'Emmanuel SALING.

Aurélien FERRARI, CTS, que chacun a certainement appris à connaître qui a remplacé depuis le début de la saison JM RODOLPHE, et les CTD DAP, Conseiller Départemental en Football d'Animation, Sébastien DANY et Kevin KLAM, qui ont assuré toutes les opérations et actions menées dans le football d'animation et auprès des clubs.

L'apport remarquable du personnel administratif sous la Direction de Emmanuel SALING : Pascale NAUDIN, Cécile SFERRAZZA, Myriam LOUIS, Vincent GALLORO, celle des clubs et de leurs éducateurs, et le coup de main constant de Gérard NAUDIN. Sans eux et sans chaque membre de l'Assemblée, rien de ce qui a été fait n'aurait eu un tel degré de réussite et d'impact tant en interne qu'en externe.

Merci également à

- notre agent de développement, Vincent VAUCHAMP qui a fait savoir son ambition de voir autre chose,
- les « Service civique » qui ont achevé leur mission et qui sont remplacés par 2 autres, présents aujourd'hui,
- nos BMF en apprentissage,
- nos stagiaires universitaires,
- le personnel de la LGEF et son animateur aux actions citoyennes Mouss MALEK qui sont toujours présents pour assister dans les missions d'aide aux clubs.

Quorum de l'Assemblée ordinaire

	Voix
Inscrits :	887
Présents :	713
% Présents :	80.38%

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer valablement.

Christophe SOLLNER félicite les neuf clubs mosellans qualifiés pour le 6° tour de la Coupe de France à savoir THIONVILLE LUSITANOS / MAGNY / PLANTIERES / APM METZ / MORHANGE / BEHREN / REDING / SARREBOURG / GANDRANGE.

Être attentif, compréhensif dans les attitudes faisant suite à la crise sanitaire qui a frappé l'ensemble des clubs. Le football et ses membres ne vivront pas comme il y a deux ans ! Une phase de « remise à niveau » s'avèrera nécessaire.

Cela ne reste que du foot et n'oublions pas notre adage « LE JEU AVANT L'ENJEU ! »

Bonne saison à tous !

5. Adoption du PV de l'Assemblée Générale élective du 20 novembre 2020 > Christophe SOLLNER

Le PV de la dernière Assemblée Générale élective qui s'est tenue en visioconférence avec une forte participation ne faisant l'objet d'aucune question ou commentaire est adopté à l'unanimité.

6. Cooptation d'un membre au Comité de Direction > Christophe SOLLNER

L'assemblée générale approuve la candidature pour le comité de direction de Roger LAGRANGE pour le Secteur Sidérurgie.

7. Remise des distinctions (1) > Vincent MERULLA

En préambule, Christophe SOLLNER tient à féliciter vivement, avec beaucoup d'amitié et de reconnaissance les membres des commissions, les arbitres, les éducateurs et les dirigeants des clubs que le Comité de direction du District va récompenser à l'occasion de leurs longues années au service du football Mosellan en leur décernant le Diplôme et la Médaille d'Honneur du D.M.F. au titre de la promotion 2021.

Certes, il est impossible de remettre tout le contingent de médailles lors de de cette Assemblée Générale !

La première série de distinctions est remise par Bernard DÉSUMER, Christophe SOLLNER, René LOPEZ et Pierre TAESCH à Messieurs Roger LAGRANGE (plaquette FFF), Rodolphe BALLIET (médaille d'or FFF), Vincent MERULLA (médaille d'or FFF), Henri VIGNERON (médaille d'or FFF), Armand KLEIN (médaille d'argent de la FFF)

Félicitations particulières à nos amis.

Bernard THIRIAT, Jean-Louis HUMBERT, André PETTE et Alexis ALLARD bénévoles à qui sont décernées des distinctions fédérales.

L'Assemblée Générale est placée sous le thème du bénévolat, permettant ainsi de valoriser dix bénévoles, soit bien plus qu'à l'accoutumée.

8. Rapport moral du secrétaire général de la saison 2020-2021 > Henri VIGNERON

Avant de laisser la parole au Secrétaire Général du DMF, Christophe SOLLNER tient à remercier Henri Vigneron pour le rapport moral rédigé après une saison tronquée après quelques matchs.

Ce rapport moral du DMF par son secrétaire général est un exercice contraint par le rendez-vous annuel de l'Assemblée générale. Il permet une fois encore, malgré la pandémie, un tour d'horizon global des activités du DMF de la saison dernière située dans le contexte plus général du football.

Les membres de l'Assemblée Générale ont pris l'habitude depuis de nombreuses années maintenant d'observer une vidéo retraçant les événements marquants de la saison écoulée.

Chacun aura trouvé le rapport moral de la saison 2020-2021 dans le Cahier Spécial AG 2021 publié le 14 octobre 2021.

Bien conscient des problématiques auxquelles les clubs mosellans ont été contraint de se confronter dans cette période, le Comité de Direction avait décidé d'une manifestation

d'envergure au Stade Symphorien le 1er juillet 2021. Tous les clubs mosellans ont été invités à « Ensemble pour la Moselle-acte 2 » afin de recevoir un bon d'achat et un lot de ballons.

L'objectif principal de cette manifestation d'envergure, très appréciée des participants, était de témoigner de la SOLIDARITÉ du DMF avec les dirigeants bénévoles des clubs. Les partenaires, institutionnels ou privés du DMF n'ont pas été en reste : ils ont affirmé et affiché leur SOLIDARITÉ avec le monde du football et de ses instances.

Le Comité de Direction ne laisse pas ses clubs « voyager » seul !

Une vidéo réalisée par Giovanni VERNA a, en quelque sorte, « immortalisé » l'événement. »

Le rapport moral

« La rédaction du rapport moral du DMF par son secrétaire général est un exercice contraint par le rendez-vous annuel de l'Assemblée générale. La pandémie est toujours là. Le rapport moral permet une fois encore un tour d'horizon global des activités du DMF de la saison écoulée située dans le contexte plus général du football. »

2019, 2020 et 2021. Des années qui marquent un tournant pour toutes les générations d'après-guerre mondiale. Des classes d'âge qui n'avaient jamais connu confinements, couvre-feu, mesures sanitaires contraignantes ... ni éprouvé leurs conséquences sur leurs activités, sur leur vie en société, sur leur moral.

Le travail, le sport, le football entre autres ont en été bouleversés.

S'il avait été mis un terme à la saison 2019- 2020 en mars et les rencontres jouées prises en compte pour établir les classements, la saison 2020-2021 a été arrêté dès fin octobre 2020 par suite des ordonnances des pouvoirs publics contraints par l'évolution négative de la pandémie engendrée par la COVID-19. Le football n'était pas seul à subir ces décisions. Malheureusement, tout l'environnement touchant à la jeunesse a été notablement affecté, l'école en particulier.

Cette saison, finalement déclarée « blanche » par le COMEX, aura été calme : plus de football dans nos campagnes, plus de football dans nos villes durant des mois... Sauf des formes édulcorées de football ont permis à quelques catégories de jeunes de jouer, de se retrouver au printemps 2021. C'est déjà ça ! A ce moment-là, tout un symbole d'espérance !

La vaccination d'une bonne partie de la population donne l'espoir d'une fin de pandémie dans les mois à venir. Patience et vigilance restent cependant de mise. La saison 2021-2022 peut démarrer sur les bases antérieures. Quels soubresauts nous attendent ? Nul n'est en mesure de les prédire.

Revenons malgré tout sur les activités, les actions du DMF de la saison écoulée et les pratiques d'une saison inaboutie.

Pratiques seniors

24 avril 2021. Le communiqué tombe :

« Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a pris la décision de mettre un terme à l'ensemble des compétitions amateurs départementales et régionales métropolitaines pour la saison 2020-2021 en raison de l'épidémie de la Covid-19 et des mesures sanitaires renforcées. A date, le calendrier, déjà contraint, ne permet plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs... Cette décision du Comex de la FFF entraîne une saison blanche pour toutes les compétitions amateurs, sans aucune montée ni descente pour les clubs engagés dans ces championnats ... »

La saison est ainsi déclarée « blanche » Dès lors on sait que le titre de Champion de Moselle 2020-2021 ne sera pas attribué. L'ES ROSSELANGE-VITRY restera pour l'heure, le dernier champion de Moselle en titre. Pourtant, la saison avait débuté sous de bons auspices : fin octobre 2020 quasiment tous les matchs programmés s'étaient joués selon le calendrier général adopté.

La pyramide des Championnats Moselle seniors votée par l'AG 2018 après un long processus de réflexion, suivi d'une consultation des clubs via un sondage, dans sa deuxième saison, ne peut ainsi être jugée. Les objectifs de cette transformation visant à apporter de la stabilité aux clubs, à dégager une élite compétitive, à installer des niveaux homogènes et à bâtir une pyramide sur des bases solides et durables ont-ils pu être atteints ? Non. Réponse une nouvelle fois différée.

Pratiques des jeunes

La pandémie a accentué la baisse du nombre de licenciés dans les catégories des adolescents déjà entamée les saisons précédentes. Par voie de conséquence, le nombre des équipes engagées a suivi la même courbe descendante. Le nombre de matchs joués en automne en football à 11 par chaque équipe est inférieur à la moyenne de 3. L'offre de pratique est insuffisante, le calendrier général fixant la première journée de championnat après le 20 septembre.

L'appétence inconstante des préadolescents et adolescents pour notre discipline encore accentuée par les effets de la pandémie continue de nous interroger et de nous inquiéter. Les raisons ? Ceux qui nous quittent invoquent la mauvaise ambiance dans l'équipe, des relations difficiles avec l'éducateur, le fait de n'avoir pas suffisamment de temps de jeu, les attitudes autour de la main courante ...

Par-dessus cela, les obligations décrétées en matière de sécurité sanitaire pour la pratique n'ont rien arrangé à cette situation déjà délicate.

Plus que jamais, face à cette situation préoccupante, les responsables des instances du football avec les dirigeants de clubs ont à repenser, à magnifier toute l'offre de pratique à proposer aux jeunes en prenant délibérément en compte les évolutions sociétales et les dégâts catastrophiques causés par la Covid-19.

La bonne idée de cette saison est la programmation par l'ETD (Équipe Technique Départementale) de démonstrations de Foot Loisir dans les cinq secteurs de la Moselle. A n'en pas douter une promotion bienvenue !

Par ailleurs, l'ETD a su trouver des solutions pour atteindre les objectifs de la détection prévus. Les Sections Sportives Scolaires redynamisées et les bonnes relations entretenues avec principaux des collègues et proviseurs des lycées se portent bien. De nouvelles sections ont vu le jour. Cependant, le football en collège n'est trop souvent vécu qu'au travers des SSS. Le football ne doit-il pas davantage investir le collège ?

Pratique des enfants

Éveil et initiation au football en transmettant du « savoir-faire » et surtout du « savoir-être » tels sont vocation et objectifs du football animation.

En cette saison bien particulière, sans pratique habituelle, les buts visés ne peuvent être atteints. On ne peut cependant parler ici de génération sacrifiée ! Si le temps perdu ne se rattrape jamais, il est néanmoins toujours temps de progresser, d'éduquer. "Les larmes du passé fécondent l'avenir." (Charles de Gaulle)

La pratique féminine

Comme l'ensemble du football, la pratique féminine est touchée par la Covid-19 : l'évolution du nombre de licenciées est négative de plus de 8% après une fulgurante ascension enregistrée à partir de 2014. Les statistiques indiquaient plus de 3200 joueuses en Moselle juste avant la pandémie. Cependant, la pratique féminine intéresse toujours, le nombre d'équipes engagées dans toutes les catégories est malgré tout resté quasi stable. La « Rentrée du foot des féminines » en septembre a connu un réel engouement. La « Journée féminine », fleuron de la promotion du football au féminin en Moselle n'a pu se tenir en mai 2021. Hélas !

L'élite

L'Équipe de France, des clubs professionnels, le FC METZ en Moselle autant de vitrines et d'exemples de l'excellence de notre sport.

Le monde du football amateur misait beaucoup sur un très bon résultat de l'Équipe de France à l'Euro 2020 afin de conserver ses licenciés et d'en attirer d'autres. Mais comme les supporters

de l'équipe nationale ils sont passés, selon leur passion, leur sensibilité par divers sentiments après l'élimination en 1/8^e de finale par la Suisse : incrédulité, colère, jalousie (le finaliste est anglais), mélancolie, nausée, abattement, espoir ...

Espoir maintenant que le titre de la Ligue des Nations pour laquelle la France joue les demi-finales viennent enrichir son palmarès à l'automne 2021. Espoir encore que, qualification une fois en poche, la France défende avec honneur le titre conquis en 2018 à la Coupe du monde.

Les rencontres du football professionnel se sont déroulées sans spectateurs, mesures sanitaires en vigueur obligent. Le huis clos, un décor à l'envers, un spectacle télévisé à vide. Il y a manqué la passion, l'émotion apportée par la présence des spectateurs dans le rythme.

Le FC METZ termine à la dixième place du classement de Ligue 1 après avoir entrevue, l'espace de quelques semaines, l'espoir de figurer encore mieux. La construction de la nouvelle Tribune sud a pris du retard mais sera à bien des points de vue un outil haut de gamme au service d'un club qui mérite pérennisation dans le gotha du football français.

Comportements et valeurs

A la reprise des compétitions à l'automne 2020, aucune évolution significative dans l'état d'esprit et les comportements n'est relevée lors des rencontres jouées.

A l'image des saisons précédant la pandémie, l'arsenal des mesures préventives, éducatives, répressives et de communication mis progressivement en place par les instances produit toujours des effets positifs appréciables. Bien évidemment, leurs résultats restent cependant encore insuffisants pour éradiquer toutes les violences bien évidemment.

Le cap doit être maintenu avec abnégation, sans tolérance, avec psychologie et autorité. Avec l'investissement des dirigeants, des éducateurs, des arbitres, des joueurs, des supporters, remettons l'ouvrage, une fois encore, cent fois sur le métier pour que vivent les valeurs de la vie en société. Des valeurs morales et humaines que le football véhicule et que chaque licencié doit défendre et partager. La Fédération Française de Football souhaite en promouvoir cinq rassemblées sous l'acronyme après PRETS (Plaisir-Respect-Engagement-Tolérance-Solidarité) Le District Mosellan de Football, lui, désire les promouvoir sous la bannière de sa devise « Le jeu avant l'enjeu ! »

Arbitrage

Malgré la volonté de nombre d'arbitres n'hésitant pas à doubler sur le même week-end mais aussi grâce à la forte détermination des secrétaires de désignations, de plus en plus de matchs sont arbitrés par des dirigeants bénévoles. La baisse très sensible du nombre d'arbitres pose un réel problème aux clubs et aux instances.

Le soutien du Comité de Direction à la CDA est indéfectible. Il permet une amélioration qualitative de l'arbitrage : tous les week-ends, les jeunes arbitres, les nouveaux arbitres sont observés, conseillés par les dirigeants de l'arbitrage, personnes dévouées, expérimentées. La formation initiale assurée par l'IR2F d'une durée de 24 heures est également espoir de compétence supérieure.

Les arbitres garants de la loi, de la règle, les représentants de l'institution ont fort à faire sur les terrains pour garder sérénité et assumer leur responsabilité : ils sont trop souvent harcelés par des personnes, joueurs, dirigeants, spectateurs méconnaissant de la réglementation, oublieux des valeurs du football.

Cibles d'incivilités, quelquefois victimes de violences inadmissibles, les arbitres peuvent compter sur le soutien déterminé du Comité de Direction du DMF qui agit en symbiose avec toutes les parties prenantes pour que « Respecter l'arbitre, c'est respecter le football » s'ancre dans les esprits.

État chiffré et son évolution

Le coronavirus a encore dérégulé tous les compteurs cette saison. Ainsi l'appréciation que l'on peut avoir des chiffres de la statistique ne peut se jauger valablement en comparaison des saisons dites « normales ».

L'afflué habituel des nouveaux licenciés de printemps a fortement entamé le nombre de licenciés. On déplore avec une certaine inquiétude que le DMF comptait fin mai 2021 moins de 40 000 licenciés.

Encadrées techniquement par 75% de bénévoles, plus de 2 800 équipes, étaient engagées en début de saison. Le nombre de 10 500 rencontres disputées lors de la saison 2019-2020 est fort logiquement très largement inférieur à ce nombre avec l'arrêt des pratiques fin octobre 2020. Mais à quoi bon ressasser des chiffres. L'important est ailleurs !

Bénévolat et bénévoles.

Se sentir utile et donner à autrui, sans contrepartie financière, est le moteur des bénévoles. Femmes (12%) et hommes, ils sont encore nombreux en Moselle, à se mettre au service des clubs de notre sport, au profit de ses pratiquants, des valeurs de la société. La Covid-19 les a mis dans une situation inédite, inquiétante. Ils font face avec courage, parfois avec calme, de plus en plus fréquemment avec de l'angoisse doublée d'aigreur mais, force de caractère bien ancrée, toujours avec une capacité résilience et d'adaptation rare.

Malgré la situation particulière dont nous souffrons, le DMF a le souci de valoriser les bénévoles, de reconnaître leurs mérites avec les moyens qui sont les siens. En témoigne la création de la « Commission Mosellane du Bénévolat » Il n'a pu, hélas, récompenser les bénévoles lors de ses opérations pérennes. Ainsi, « Soirées des bénévoles au FC METZ », remise des talents mosellans du football participation à la « Journée nationale des bénévoles », visite du « Centre Nationale de Clairefontaine » ... N'ont pu être reconduites. Mais la partie n'est que remise !

Le travail essentiel des quelque 400 dirigeants des instances assurant le parfait fonctionnement de la mécanique DMF a été renouvelé comme chaque année de manière inégale selon les activités encore possibles.

Le DMF, plus que jamais, souhaite accueillir en son sein, de nouveaux dirigeants bénévoles, plus de jeunes, plus de femmes, plus représentatif de la sociologie du football tout en conservant ses forces vives expérimentées dont la mission est de transmettre savoir-faire et valeurs. Le dynamisme de son organisation est à ce prix !

Que vive le bénévolat et ses valeurs !

« You'll never walk alone »

Afin de renforcer le lien avec les bénévoles des clubs mosellans, les membres du Comité de Direction ont pris contact avec les responsables des clubs courant avril 2021. 89% des clubs ont pu être joint pour un tour d'horizon sur les diverses pratiques enclenchées, les liens avec les adhérents, les problèmes financiers, la perception de l'avenir proche et les informations apportées aux clubs par les instances, les soutiens souhaités ... Malgré les inquiétudes latentes, il a pu être constaté un enthousiasme intact, une impatience à reprendre le cours « normal » des activités. Le Comité de Direction écoute, informe, échange et soutient !

Le football mosellan se libérant peu à peu des contraintes sanitaires liées à la crise du COVID, le DMF bien conscient des problématiques auxquelles ses clubs ont dû faire face dans cette période a décidé d'une manifestation d'envergure au Stade Symphorien le 1^{er} juillet 2021. Tous les clubs mosellans ont été invités à « Ensemble pour la Moselle-acte 2 » afin de recevoir un bon d'achat et un lot de ballons. Le Comité de Direction ne laisse pas les clubs « voyager » seul !

Le DMF malgré tout en actions

Nous sommes tous frustrés de ne pas avoir pu organiser, une saison de plus, au profit des acteurs bien des manifestations et finales habituelles d'une saison « ordinaire » qui visent à la promotion d'actions, à la formation d'éducateurs d'arbitres et de dirigeants, à l'information et à l'écoute des dirigeants de clubs, à la valorisation des bénévoles, du travail dans les clubs et de l'esprit des acteurs.

Ont été organisées, comme prévu, les « Réunions de SEPTEMBRE 2020 » à BASSE-HAM, JA ST AVOLD, SARREBOURG, VIGY et WELFERDING.

En revanche, ont été annulés :

- les TROPHEES Arbitres-Educateurs, 6^e édition
- la journée événementielle du « Football à l'école »

- la XXVII^e édition de la Coupe de Moselle des Etablissements Spécialisés
- certaines rencontres de « Football Unifié » (équipes de Futsal constituées de déficients et de valides).
- les « Rencontres du président »
- le tirage au sort des quarts de finales des Coupe de Moselle
- les finales des Coupes de Moselle « Challenge Alfred SCHWEITZER », des Equipes Réserves, des Féminines
- les finales des Coupes de Moselle Jeunes à 11
- la journée féminine
- Le Trophée « Champion de Moselle »
- Les TALENTS du football mosellan
- La MOSELLE e-Foot Golden Cup
- la remise du Challenge du Meilleur Club de Jeunes avec le partenariat de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe dans les nouveaux locaux de la banque à Metz.
- la remise des récompenses du Challenge de la Sportivité et du Carton Bleu Crédit Agricole dans les nouveaux locaux de la banque à Metz
- les finales départementales des Coupes de Moselle de Futsal
- les réunions décentralisées du Comité de Direction
- Noël des féminines au FIVE de MOULINS-LÈS-METZ.
- le Séminaire 2020, réunion des présidents des commissions et des membres du Comité de Direction au Centre de Formation du FC METZ.

Visioconférence

Le règne de la visioconférence ?

Pour le moins, si les restrictions apportées au rassemblement et déplacement auront eu un mérite. Celui de découvrir la visioconférence !

En un temps record, on a s'est approprié un outil simple l'utilisation, pratique qui a permis des échanges fructueux autant qu'indispensables à la marche des instances.

Il est cependant certain que rien ne remplace la proximité, la convivialité, l'échange lors des réunions ou assemblées en présentiel...

A l'avenir, il faudra toutefois savoir utiliser cet outil à bon escient pour optimiser l'efficacité de la programmation des réunions et éviter des déplacements dispendieux.

La visioconférence fait dorénavant partie des outils à disposition des dirigeants pour gérer avec plus d'efficacité !

Finances.

Au 30 juin 2021 le compte de résultat laisse apparaître un léger excédent.

Malgré une nouvelle saison impactée par la pandémie, les acteurs économiques et institutionnels, « co-équipiers » du DMF continuent à apporter, via partenariat et mécénat, leur soutien sans restriction au football mosellan. La fidélité lie partenaires et DMF. On ne peut que s'en réjouir ! Qu'ils soient donc vivement remerciés.

L'apport vital de nos fidèles partenaires au budget nous permet de faire face, pour une part, aux charges inhérentes à nos actions ainsi qu'à l'apport de dotations aux clubs mosellans.

La situation financière du DMF reste maîtrisée à en croire le rapport de la société de contrôle des comptes. La vigilance est cependant de rigueur, la rigueur de la maîtrise des dépenses à l'ordre du jour de la saison 2021-2022.

Communication

Une structure comme celle du DMF ne peut se priver de bien communiquer. Il est en effet fondamental de valoriser son image, d'accroître sa notoriété, de crédibiliser son efficacité, de mobiliser les acteurs du terrain et les partenaires.

Le DMF peut s'enorgueillir des plus de 16 000 000 de pages vues sur le site du DMF par saison, plus de 14 000 abonnés (1^{er} district de France) à la page Facebook, des résumés vidéos hebdomadaires - lorsque les compétitions sont possibles - appréciées de rencontres sur DMFTV,

la chaîne YouTube du DMF, la newsletter « Infos Foot Moselle », la mensuelle et l'hebdomadaire envoyées à plus de 830 dirigeants et partenaires ainsi que près de 450 abonnés à Instagram. Ces chiffres démontrent la vitalité de la communication du DMF entreprise voici plusieurs saisons et toujours en progrès pour mieux informer, informer plus vite.

L'apport des bénévoles de la Commission Communication travaillant en osmose avec les personnels en charge du DMF est à mettre en exergue. Le développement de l'action « communication » bénéficie à tous les dirigeants du football et des passionnés de notre sport.

La nouvelle mandature

Qui dit nouvelle olympiade, dit nouvelle mandature. Tous les quatre ans l'Assemblée générale est électorale. Le 20 novembre 2021, par visioconférence, le Comité de Direction en responsabilité des affaires du football mosellan pour la période 2020-2024 a été élu. Un nombre inhabituel de membres fidèles et éminents ont souhaité se retirer après de nombreuses années passées au service du football : Jean-Marie BRICLOT, Gaby DALVIT, Antoine FALCHI, Jean-Marc HAFFNER, Jean-Louis HUMBERT, Roger LAGRANGE, Robert MICHEL, Jean -Maurice PERNOT, Richard SAUER, Odile SCHAEFFER. Qu'ils soient remerciés pour leur investissement, leur esprit positif constant, leur sens de la camaraderie ! Ils sont désormais au Panthéon du football mosellan.

Les électeurs leur ont donné des successeurs : Julien ARANDA, Robert DELLA MÉA, Patrice GAERTNER, Jamel GUESMIA (secteur Houiller), Olivier HURALT, Christian LACOUR (secteur Metz), Benoît DEHLINGER (secteur Montagne Nord), Ali DOUSEN (secteur Montagne Sud), Anthony SARTORI, David GIULIANI (secteur Sidérurgie), Patrick HESSE (représentant des éducateurs) Bienvenue à eux !

Président du DMF depuis novembre 2011, Christophe SOLLNER a été réélu et entame un quatrième mandat. Christophe intègre également le BELFA (Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur) Félicitations !

Les incertitudes nées de la pandémie dont les effets perdurent ne permettent pas, pour l'instant, d'établir un projet sûr pour la mandature entamée : le diagnostic indispensable est soumis aux aléas de la période présente ! La réflexion peut néanmoins s'engager pour que la navigation à vue, éreintante, ne perdure.

Remerciements

Une pensée émue va à tous les serviteurs du football mosellan qui nous ont quittés cette saison, qu'ils aient œuvré en club ou dans les instances du DMF. Nous leur devons reconnaissance pour leur engagement, leur dévouement, leur capacité à transmettre nos valeurs et le soutien moral que peut nous procurer leur exemple.

Nous nous souviendrons en particulier de Jean BAYEUR, inlassable serviteur des instances du football ainsi que de Didier ZAYER, moteur des actions techniques du DMF. Tous deux, des personnes fort appréciées, nous ont quittés trop tôt !

Nous souhaitons ici remercier tous les acteurs, joueurs, dirigeants, éducateurs, arbitres, supporters, partenaires, médias... qui ont contribué, chacun pour leur part, à la bonne marche du football en Moselle cette saison 2020-2021 inaboutie.

Nous voulons dire aussi un grand merci à tous les membres actifs bénévoles des commissions et à ceux du Comité de Direction ainsi qu'à la totalité du personnel permanent, administratif et technique du District Mosellan de Football. La compétence et l'investissement de chacun d'eux, leur contribution aux bonnes relations avec les dirigeants des clubs ont permis de supporter mieux cette période difficile. Ils méritent la reconnaissance de tous.

A tous les bénévoles qui ont connu l'honneur d'une promotion ou d'une distinction au cours de la saison passée de la part du District, de la Ligue, de la Fédération, des instances sportives ou des pouvoirs publics, nous souhaitons renouveler nos remerciements et nos félicitations.

Tous ceux qui partagent la passion du football, tous ceux qui contribuent à la bonne marche du football mosellan peuvent se dire, sans orgueil démesuré : « Fiers de faire face, fiers du devoir accompli ! ».

La vie n'a pas totalement repris son cours d'avant Covid-19. Le football reprend malgré tout. Il est vital de retrouver le plaisir, davantage de liens malgré la situation de pandémie et les contraintes sanitaires évolutives liées.

Voilà une vue, celle du secrétaire général, de l'état du football en Moselle à l'issue de la saison 2020-2021 amputée, quasi-copie de la précédente.

Place est laissée à présent aux commissions départementales au travers du rapport d'activités de chacune d'elles, édifiant quant à la qualité et la somme de travail fourni par les instances dirigeantes du DMF. Malgré la crise !

9. Les Finances :

. Examen des comptes financiers de la saison 2020-2021 > Dominique PAUL

Dominique PAUL, trésorier du DMF, présente les comptes financiers aux membres de l'Assemblée générale en s'arrêtant sur les grandes lignes.

*** Examen des Comptes de résultat Saison 2020/2021**

Ces comptes reflètent en Charges et Produits la vie économique et financière du District Mosellan au cours de la saison 2020/2021.

La saison ayant encore été fortement impactée par le CORONAVIRUS (COVID 19), les chiffres sommairement présentés en sont le reflet.

Total des Charges : 979 159 €

Autres charges externes + 2.06 %

Diminution des frais des Commissions et une charge en plus concernant un Service Civique.

Impôts et taxes - 8.33 %

Baisse de la taxe sur les salaires

Rémunérations et charges sociales + 17,72 %

Hausse de la masse salariale justifiée car recrutement de plus d'apprentis en 2020/2021 (5 au total)

Augmentation au niveau ancienneté et conventionnelle

Hausse de la provision pour congés payés

En 2019/2020, la baisse provient de la mise au chômage partiel des salariés

Dotations aux amortissements + 3,65 %

Autres charges - 10.95 %

Diminution des frais de réception (soirée partenaire, manifestations de valorisation des bénévoles...)

Diminution des frais liés aux actions (Foot à l'école, CPS, Sections sportives, Détections, Futsal, Bénévoles ...)

Rétrocession en bons d'achats aux clubs (environ 50 000 € en +), soit au total presque 120 000 euros.

Soit globalement + 6.76 % par rapport à la saison précédente

Total des Produits : 985 318 €

Production vendue - 42.02 %

Engagements championnats remboursés 37 718 €

Diminution des amendes et diminution Ouverture dossiers disciplinaires 49 137 €

Recettes liées au FUTSAL 16 773 €

Subventions d'exploitation + **2.40 %**
 Légère baisse au niveau des subventions compensé par une augmentation du Mécénat
Autres produits + **264,55 %**
 La situation s'explique par le remboursement des services civiques gérés par DMF, des remboursements de chômage partiel lié à la crise sanitaire et surtout du remboursement de l'URSSAF pour un montant de 100 279 €
Soit globalement + **5.46 % par rapport à la saison précédente**

En reprenant l'ensemble, et pour déterminer le résultat de l'exercice, nous avons les données suivantes :

Les Produits d'exploitation **985 318 €**
 En rajoutant les produits financiers (9 206 € intérêts)
Les charges d'exploitation **979 159 €**
 En rajoutant les charges financières et exceptionnelles (12 087 €) et les impôts sur les bénéfices pour 902 €
 Le choix établi de provisionner 70000 € de plus au profit direct des clubs permettra d'organiser encore une belle manifestation pour ces derniers.
 Soit un résultat excédentaire de **2 376 €**

Traduit au niveau du Bilan cela donne :

Actif immobilisé	180 283 €	
Actif circulant	793 511 €	Total 973 794 €
Fonds propres	769 283 € (avec l'excédent rajouté)	
Provisions pour charges	33 074 € (indemnités de fin de carrière)	
Dettes	171 437 €	
Total	973 794 €	

(Fournisseurs, dettes fiscales et sociales, diverses charges à payer pour 70000 €)

A l'instar des précédentes années, il n'y a **pas d'inquiétude à avoir au niveau de la santé financière du District Mosellan**, car il reste 769 283 € de fonds propres, soit 79 % d'une année de budget.

Enfin, malgré l'impact COVID, l'engagement pris de présenter, au minimum, des comptes de résultat en équilibre pour la saison 2020/2021, a été respecté. En plus, l'instance a maintenu certaines actions envers les clubs comme les saisons précédentes.

. Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2020-2021 > Frédéric TRAPP

Monsieur Frédéric TRAPP de la société SOLOGEST remercie le DMF pour son accueil et félicite le Président Christophe SOLLNER pour la qualité du travail effectué par son équipe et tous les bénévoles qui œuvrent pour le District Mosellan.

Après avoir étudié les comptes du District et les documents idoines, n'ayant relevé aucune anomalie donne quitus à l'Assemblée Générale pour voter favorablement les comptes financiers

. Approbation des comptes de l'exercice 2020-2021 > Christophe SOLLNER

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des clubs présents et représentés.

. Affectation du résultat financier de l'exercice 2020-2021 > Dominique PAUL

Le trésorier propose de reporter l'excédent de 2 376 € sur le budget de la saison 2021/2022.

Proposition adoptée à l'unanimité des clubs présents et représentés.

La santé financière de notre District Mosellan de Football est bonne et les instances du District Mosellan prennent l'engagement de continuer à gérer les finances du DMF en parfaite transparence, tout en maintenant ses actions envers les clubs.

. Budget prévisionnel 2021-2022 > Dominique PAUL

Le budget prévisionnel est en augmentation par rapport à celui de la saison écoulée.

Il totalise en charges et en produits la somme de 1 189 650 € alors que l'an dernier s'affichait un total de 1 052 500 € soit une augmentation de 13 % correspondant à 137 150 €.

L'objectif premier étant d'arriver en fin de saison à l'équilibre se traduisant de fait par l'absence de déficit.

Pour arriver à cet équilibre, des efforts seront demandés à tous.

Concernant les produits de fonctionnement

- Une diminution des produits des prestations par rapport à la saison écoulée (Amendes clubs, ouverture dossiers disciplinaires, engagements, etc...)
- Une légère augmentation des subventions de fonctionnement (nouveau mécènes et partenaires)
- Une reprise de provision et transfert de charges (70 000 €)
- Le remboursement URSSAF suite COVID
- L'enregistrement des recettes concernant les services civiques (80 000 €)

Concernant les charges de fonctionnement

- Une augmentation au niveau Rémunération du Personnel (Nombre plus important de contrats en apprentissage)
- Une augmentation au niveau des autres services extérieurs (Augmentation indemnités services civiques et des frais liés aux actions en faveur des bénévoles, label foot, cps, sections sportives, etc...)
- Une augmentation des impôts, taxes et versements assimilés
- Une augmentation des autres charges courantes de gestion dont 120 000 € de remboursements aux clubs

Le tout en maintenant les actions envers les clubs.

L'assemblée générale adopte le projet de budget présenté.

Pour terminer son intervention, le Trésorier du District Mosellan a tenu à remercier l'équipe administrative du District pour la qualité de son travail.

. Les partenariats du DMF > Manu SALING

Défilement des partenaires à l'écran :

L'Etat, Agence nationale du sport, Agence nationale pour les Services Civiques, Le Conseil Régional, le Conseil Départemental de la Moselle, la ville de Metz, CDOS le Crédit Agricole de Lorraine, la Caisse d'Epargne de Lorraine Champagne Ardenne, le groupe d'assurance licence MDS, EFIC Formation, le FC Metz, Sport'Com, Sport2000 et NIKE, UNIASSUR, , Weigerding, Kirchner Bureautique, Seven Casino, le Golf, France Aventures Amnéville les Thermes, , Helios Gaming, et le Centre Thermal d'Amnéville, , le CMSEA, le Parc Sainte Croix, Center Parc, le Five, Walygator, Liberty Park, Pokeyland, le Crédit Mutuel et Arkema pour le féminin et toutes les villes et tous les clubs de Moselle qui nous accueillent pour organiser nos manifestations décentralisées.

Sans oublier également de nombreux médias locaux, le Républicain Lorrain, Moselle TV, France Bleu.

Et bien sûr la F.F.F et la L.F.A. ainsi que la Ligue du Grand Est de Football.

10. Modifications des règlements du DMF > Henri VIGNERON

« Depuis l'AG 2018 qui s'est tenue à VIC/SEILLE, nous avons apporté nombre de nouveaux textes, de modifications à nos règlements.

Mineures ou essentielles, ces évolutions ont été dictées par la nécessité d'actualiser notre arsenal réglementaire, de l'adapter à celui de la FFF et de la LGEF.

Notre volonté, forte, agréée par les dirigeants des clubs mosellans au cours des AG qui ont suivi était aussi :

- de formaliser des évolutions décidées pour l'organisation des différentes pratiques

- d'harmoniser tous les règlements du DMF
- de fournir aux dirigeants bénévoles des outils facilement consultables.

Ainsi, avons-nous voulu être clair, simple dans la rédaction. L'usage d'une langue de registre courant a été de rigueur. Une nouvelle numérotation a été adoptée. Le terme Moselle ou Mosellan est employé dans le titre des règlements.

Cette année, vous l'avez lu dans le Cahier Spécial AG 2021, nous vous proposons les modifications imposées par les décisions des AF (mars et juin 2021) et les AG de la LGEF ainsi que deux textes largement réécrits :

- Championnats Futsal MOSELLE Seniors
- Championnats Futsal MOSELLE Jeunes.

Sachez que les textes que nous vous soumettons sont l'œuvre d'un travail conséquent élaboré en amont.

Je veux ici rappeler le cheminement d'un texte avant son entrée en vigueur :

Étape 1 : proposition de modification, d'ajout, de suppression ou de nouveau texte par les clubs, les instances

Étape 2 : examen des vœux par la Commission Statuts et Règlements

Étape 3 : avis de cette commission

Étape 4 : décision du CD de présenter le texte aux suffrages de l'AG.

Étape 5 : vote à l'AG.

Avant d'entrer dans la présentation proprement dite, je souhaite remercier tous les membres de la Commission Statuts et Règlements qui ont contribué à l'élaboration des textes que le CD a décidé de vous présenter aujourd'hui. Un merci particulier à Gaby LÉONARD pour sa relecture très méticuleuse et ses observations non moins pertinentes. »

10.1. Modification des Règlements Généraux du DMF

« Si les Statuts du DMF fixent le cadre de fonctionnement et d'administration des organes du DMF, AG, Comité de Direction, de son Bureau etc.,

les RG du DMF définissent dans leurs quatre chapitres l'organisation générale de l'instance, les modalités liées à l'obligation de la licence, les dispositions générales des compétitions, les procédures et pénalités.

Ils sont bien sûr fidèles aux textes de la FFF et de la LGEF.

Les Assemblées Fédérales du 12 mars 2021 et du 5 juin 2021 ont apporté les modifications aux RG de la FFF :

- Objet et nom de l'association articles 23 et 36
- Ententes et groupements article 39 bis
- licence volontaire article 39, 60, 61
- certificat médical article 70, 73
- transferts internationaux article 106 et 110
- dispense cachée mutation article 117
- mixité des équipes article 155
- audition par visioconférence article 184
- purge avec les autres équipes du club article 226

Règlement disciplinaire et barème disciplinaire, Annexe 2 des RG FFF

- tentative Article 2. 2

- modalités d'exécution article 4. 5

- cumul d'avertissements article un du barème.

La LGEF a bien entendu adapté ses règlements lors de son AG du 25 juin dernier.

Fort opportunément, lors de la réécriture des RG du DMF nous avons, pour les détails, renvoyé aux articles des RG de la FFF.

Ceci nous dispense aujourd'hui de toucher la moindre des virgules de la plupart des articles des RG du DMF concernés.

Cependant sont impactés les articles :

- article 2.1 du chapitre 1
- article 2.2.8 du chapitre 1
- article 1.1 du chapitre 2 »

L'assemblée générale adopte les modifications des Règlements Généraux du District Mosellan de Football.

10.2. Modification du Statut Mosellan de l'Arbitrage

« Plusieurs retouches au Statut Mosellan de l'Arbitrage sont rendues inéluctables par le fait des modifications apportées par la FFF.

Ainsi sont concernés les articles 3, 19,21, 25 et 28

Dorénavant, les membres et le Président de la CDA sont nommés par le CD pour la durée du mandat de ce dernier.

Pour l'inscription d'un candidat à l'arbitrage, tout comme la demande de licence, la date butoir est fixée au 31 janvier de la saison en cours et non plus au 31 décembre de la saison en cours

Vous le saviez, le changement de club n'est possible que si le siège du nouveau club est situé à moins de 50 km de son propre domicile, ceci reste inchangé mais la distance n'est plus calculée en référence à FOOT 2000.

Du fait des changements de date le calendrier des événements a également évolué. Le voici dans sa modification

Pour un rappel important des dates à cocher dans votre agenda. »

L'assemblée générale adopte les modifications du Statut Mosellan de l'Arbitrage.

10.3. Règlement « Championnats FUTSAL MOSELLE Jeunes »

« La Commission Futsal restructurée a jugé de la nécessité de remodeler ses compétitions. Elle a naturellement demandé une réécriture des deux règlements existants :

- Le Championnat Futsal MOSELLE Seniors et
- Les championnats Futsal MOSELLE Jeunes.

Suite positive a été donnée à cette demande.

La Commission Statuts et Règlements a planché sur les propositions de la Commission.

Le Comité de Direction vous propose par conséquent des modifications substantielles aux deux règlements en vigueur jusqu'à présent.

Outre la réorganisation des deux textes et leur « jumelléité », les évolutions concernent essentiellement :

- le départage des équipes au classement en cas d'égalité (article 6),
- Le déroulement des rencontres. L'article 8 contenant maintenant tous les éléments auxquelles se référer pour l'organisation d'un match.

Voyons d'abord « Les championnats Futsal MOSELLE Jeunes »

. A juste titre, la Commission Futsal a souhaité valoriser le Fair-play. Les équipes à égalité au classement seront départagés par les critères habituels mais aussi par la prise en compte de leur comportement au cours de chaque rencontre.

Ainsi, pour chaque rencontre jouée, un bonus de 1 point est comptabilisé pour un match sans sanction disciplinaire.

A contrario, un malus est distribué :

- . Moins 1 point : pour un avertissement
- . Moins 3 points : pour une exclusion à la suite de deux avertissements
- . Moins 5 points : pour une exclusion directe.

Tout ce qui a trait au Fair-play et au départage d'équipes à égalité à l'issue d'un championnat est dans l'article 6.

On a voulu regrouper dans un même article toute la matière à consulter pour l'organisation d'un match. C'est l'article 8.

S'y trouve des éléments déjà existants mais aussi des d'autres novateurs.

Sans les dissocier, on peut s'y renvoyer sur :

- la sécurité,
- la couleur des maillots,
- la possibilité de jouer un match en plein air,
- la durée d'une rencontre selon la catégorie,
- la feuille de match et la fiche de table de marque,
- l'arbitrage, le contrôle des licences, les réserves, la fraude,
- le régime financier.

Vous le voyez, l'article 8 est un article complet auquel il est aisé de se référer utilement pour la préparation d'une rencontre si besoin est.

Pour le reste, j'indique que :

- Trois championnats Futsal MOSELLE Jeunes : U13, U15, U18 (article 1.1)
- Les lois du jeu en vigueur sont celles de la FIFA et de la FFF, téléchargeables sur le site de la FFF (article 1.3)
- Les équipes doivent disposer d'une salle MAIS que des dérogations peuvent être accordées (article 4.2)
- Que sauf dérogation, à solliciter auprès du Service Compétitions, les rencontres des jeunes se disputent le samedi ou le dimanche (article 7)
- Le régime financier reste inchangé tout comme la réglementation en matière de forfait et de forfait général (article 8.8) »

L'assemblée générale adopte le règlement des « Championnats FUTSAL MOSELLE Jeunes ».

10.4. Règlement « Championnat FUTSAL MOSELLE Seniors »

« Avec la Commission Futsal et son président nous partageons la certitude puis l'espoir de pouvoir organiser un championnat Futsal à destination des seniors dès cet automne.

Faute d'équipes engagées à temps, les 10 équipes seniors mosellanes participent maintenant à un championnat interdistricts.

Nous gardons l'espoir que d'ici janvier-février d'autres équipes séniors souhaiteront s'engager de manière qu'un championnat purement mosellan puisse naître en hiver le règlement étant prêt puisqu'adopté aujourd'hui.

Il fallait donc, il faudra donc un règlement pour cette compétition. La commission Statuts et Règlements s'est mis à la tâche en prenant en compte les desideratas de la Commission Futsal.

Dans un souci d'harmonisation que nous voulons à tous nos règlements, de cohérence, les deux règlements Championnats Futsal Moselle Jeunes et Seniors sont quasi identiques. Le règlement des seniors diffèrent par conséquent en très peu de points de celui des jeunes. Il est bien entendu adapté à la catégorie.

Si dans les championnats jeunes une seule équipe peut être engagée par catégorie, en seniors chaque club la possibilité d'engager plusieurs équipes au niveau le plus bas (article 4.4)

Les licenciés autorisés à participer au « Championnat FUTSAL MOSELLE Seniors » sont les licenciés des catégories : seniors, vétérans, U19 et U18. Les licenciés U17 peuvent également participer s'ils y sont médicalement autorisés. (Article 5.1)

En seniors, les rencontres peuvent se dérouler du lundi au vendredi soir alors que chez les jeunes les rencontres sont programmées le samedi et le dimanche (7. 2.)

En seniors, la durée du match est de 40 minutes (2x20 minutes) temps réel de jeu. Entre les 2 périodes une pause de 15 minutes est observée (article 8. 5)

Les modalités de chronométrage et d'une éventuelle défaillance de celui-ci avant ou pendant une rencontre sont précisées dans l'article 8.5.2.

Voilà ce qui différencie les deux règlements. »

L'assemblée générale adopte le règlement des « Championnats FUTSAL MOSELLE Seniors ».

10.5. Vœu du SR BARENTHAL

« Par courriel, le Club de BAERENTHAL a fait part, par la voix de son président, de remarques dans le cadre des vœux pour l'Assemblée Générale du DMF.

Sans formaliser un vœu, ces observations concernaient la composition des groupes de D3 suggérant de ramener ceux-ci à 10 équipes par groupe.

Il regrettait également que le calendrier du groupe où évolue son équipe fanion soit modifié à 3 jours du début des compétitions du fait du retrait d'une équipe.

Au cours d'un assez long entretien téléphonique j'ai apporté à Monsieur WOLF les réponses qu'induisaient ses observations et ses demandes.

Je l'ai également invité à venir défendre ses points de vue à l'Assemblée Générale, l'informant que le Comité de Direction n'était pas favorable à sa demande, la pyramide des Championnats Moselle Seniors voté à l'AG 2018 et mise en application en 2019-2020 et 2020-2021 n'ayant pour l'instant pas abouti pour cause de pandémie.

Si Cédric WOLF est présent, je l'invite à me rejoindre pour lui donner la parole. »

Pour les raisons exposées, le Comité de Direction n'a pas souhaité présenter le vœu du SR BAERENTHAL.

« En conclusion, même si depuis VIC/SEILLE en 2018, l'AG a adopté nombre de modifications aux textes du DMF, le Comité de Direction a la volonté de toujours ajuster ses textes à la réalité et aux évolutions des pratiques. D'autant plus que l'après-Covid en vue nous y contraindra sans aucun doute à l'avenir.

Je vous remercie pour votre écoute attentive. MERCI. »

11. Remise des distinctions (2) > Vincent MERULLA

La seconde série de distinctions est remise par Albert GEMMICH, Christophe SOLLNER, René LOPEZ et Roger LAGRANGE à Madame Marlyse ZIEGLER (médaille de vermeil de la FFF) Bernard THIRIAT (médaille d'argent de la FFF), Jean-Louis HUMBERT (médaille de vermeil de la FFF), André PETTE (médaille de vermeil de la FFF) et Alexis ALLARD (médaille des Jeunes bénévoles de la FFF)

Félicitations et remerciements à ces bénévoles particulièrement méritants.

12. Remise de dotations :

. Challenge national du PEF > Patrick HESSE

Patrick HESSE mène la remise des dotations (jeu de maillots avec le logo PEF) Les récompenses vont à :

- L'Excelsior CUVRY
- La JS BOUSSE
- L'AS SCHEFERHOF-DABO
- L'AS SCHWERDORF

Patrick HESSE insiste sur l'importance la licence technique pour les éducateurs plutôt que celle de dirigeant. De ce fait, leur statut est valorisé.

13. Intervention des personnalités invitées :

. Président de la Ligue Grand Est de Football > Albert GEMMICH

En préambule, le Président de la LGEF félicite Christophe SOLLNER et son équipe pour la parfaite tenue de l'Assemblée Générale du District Mosellan et cette très bonne symbiose entre les membres du DMF et les représentants des clubs mosellans.

Albert GEMMICH souligne également le constat d'une proximité avec les clubs qu'ils soient urbains ou ruraux, tout comme le soutien associatif de la Moselle durant cette période de la COVID.

L'avenir doit être synonyme d'évolution, de nouvelles postures pour progresser, construire, développer, accompagner.

« Au service du Football » telle est la devise de la LGEF.

La COVID ne doit pas laisser sombrer le monde sportif dans le fatalisme : plaisirs collectifs, convivialité, ballon rond sont des éléments heureusement retrouvés !

Le football est une véritable école de la vie ; Merci pour ces valeurs de la vie !

Que 2021 – 2022 soit enfin une saison sportive pleine de satisfactions et d'émotion ! Nous l'espérons toutes et tous.

. Belkhir BELHADDAD, Député de la 1^{ère} circonscription de la Moselle

Monsieur BELHADDAD, très heureux d'être présent à l'Assemblée Générale du DMF, remercie chacun pour tout le travail effectué durant la période de crise sanitaire et toute la solidarité mise en place pour aider les clubs et leurs licenciés. Le monde du football est passé près de la catastrophe également avec le problème de « Médiapro » et les droits télévisés en baisse qui frappent le monde du football professionnel et par ricochet le monde amateur.

Il termine son intervention en mettant en exergue l'importance du sens de la responsabilité et du devoir de chacun pour aller de l'avant afin de répondre au besoin d'espérance de la société.

. Représentant de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Moselle > Saïd OULD YAHIA

Monsieur OULD YAHIA ne revient pas sur la crise sanitaire évoquée en amont de son intervention. C'est la volonté de l'intérêt général qui a été pris en compte dans les mesures prises. L'Etat a continué de soutenir les clubs sur le plan financier en continuant notamment la mise en place des contrats d'apprentissage et autres services civiques, sans oublier l'ensemble des équipements sportifs mis en place pour les sportifs amateurs dans le cadre de la préparation aux Jeux Olympiques de 2024.

La France a une culture sportive forte et il s'agit de continuer à travailler dans toutes les disciplines pour donner le goût au sport dans le cadre d'une pratique durable et développer une éthique sportive chez les jeunes sur les terrains et autour des mains courantes.

L'Etat est présent avec le DMF afin d'accompagner les clubs, preuve en est le « pass-sport » permettant la participation financière pour une licence à hauteur de 50€.

Monsieur OULD YAHIA conclut en insistant sur la confiance afin que la reprise des activités sportives soit importante et durable, chacune et chacun d'entre nous jouant un rôle important dans l'accueil de la jeunesse.

« Le ballon ne circule que si chacun joue collectif ! »

14. Clôture de l'Assemblée Générale > Christophe SOLLNER

« Fidélité aux AG du DMF »

Le club de PIERREVILLERS est tiré au sort parmi les clubs fidèles présents aux assemblées générales et se voit remettre une dotation de cinq ballons.

Faisant suite à une excellente matinée de travail et après avoir remis une plaquette de remerciements au Maire de la commune ainsi qu'au représentant du FC METZ, renouvelant sa satisfaction de la participation des personnalités invitées et des clubs présents, Christophe SOLLNER souhaite à tous les clubs une excellente saison et invite chacun au pot de l'amitié offert.

Pierre TAESCH, secrétaire général adjoint
Henri VIGNERON, secrétaire général